

N° SIRET : 21191810700015
 Etablissement : MAIRIE DE ST AUGUSTIN
 Budget : BUDGET PRINCIPAL

COMPTE FINANCIER UNIQUE
 Année 2025
 Page n° 1

Département : CORREZE
 Poste Comptable: TRESO TULLE CHANGEMENT
 Date d'Édition : 09/03/2026

**DELIBERATION
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE**

n° 2026 - 001

Nombre de membres en exercice 10
 Nombre de membres présents 10
 Nombre de suffrages exprimés 9
 VOTES : Contre =0 Pour =9 Abstentions =0
 Date de convocation : 30/01/2026

Séance du 06/02/2026 à 19 heures 30

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Isabelle MONEDIERE

délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé par Marcel AUBOIROUX, Maire, cette personne s'étant retirée au moment du vote,

après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ;

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte financier unique, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)	Dépenses ou déficit (*)	Recettes ou excédent (*)
Résultats reportés		69 684,34	160 982,89		160 982,89	69 684,34
Opérations de l'exercice	356 790,66	378 543,62	155 625,19	341 692,45	512 415,85	720 236,07
TOTAUX	356 790,66	448 227,96	316 608,08	341 692,45	673 398,74	789 920,41
Résultats de clôture		91 437,30		25 084,37		116 521,67
Restes à réaliser			36 394,31	23 367,00	36 394,31	23 367,00
TOTAUX CUMULES	356 790,66	448 227,96	353 002,39	365 059,45	709 793,05	813 287,41
RESULTATS DEFINITIFS		91 437,30		12 057,06		103 494,36

* Les 'dépenses' et les 'recettes' doivent être inscrites sur les lignes 'opérations de l'exercice' et 'restes à réaliser'. Les 'déficits' et les 'excédents' doivent être inscrits sur les lignes 'résultats reportés', 'résultats de clôture' et 'résultats définitifs'.

2° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie,

aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

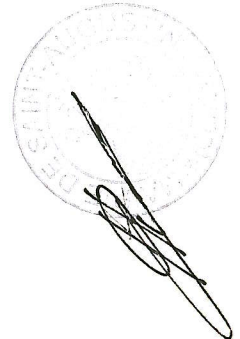
3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus;

Ont signé au registre des délibérations :

Messieurs Auboiron, Broussolle, Bouillon, Maisson, Leclerc, Martinie
 Mesdames Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix

Cachet :



Pour expédition conforme,
 Maire,